

Assemblée générale mixte du 26 mai 2020

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de Vetoquinol s'est tenue le mardi 26 mai 2020 à Lure, sous la présidence de Monsieur Etienne Frechin. Elle a eu lieu hors la présence physique de ses actionnaires compte tenu des mesures limitant les rassemblements du fait de l'état sanitaire en France.

Toutes les résolutions proposées par le Conseil d'administration ont été adoptées, notamment :

- les comptes sociaux et consolidés de l'année 2019 ont été approuvés,
- le dividende par action a été fixé à 0,38 euros. Il sera mis en paiement à compter du 4 juin 2020,
- Le renouvellement du mandat d'un administrateur sortant. Le résultat détaillé des votes sera disponible sur le site Internet de Vetoquinol dès le 27 mai 2020 dans la rubrique « Assemblées générales ».

L'Assemblée générale mixte des actionnaires a également été l'occasion de faire un point d'étape sur la pandémie du Covid-19.

Pandémie Covid-19, situation au 25 mai 2020

Vetoquinol a mis en place un dispositif de gestion de crise qui a permis de prendre les mesures nécessaires comme suit :

- La mise en sécurité des collaborateurs de Vetoquinol avec la communication et le rappel des gestes barrières, l'organisation du travail aménagée avec la généralisation du télétravail pour tous les collaborateurs dont les fonctions le permettent et la mise en quatorzaine des salariés ayant pu être en contact avec des personnes confirmées comme contaminées. Toutes ces mesures immédiates ont permis de préserver la santé des collaborateurs et de maintenir, grâce à l'engagement de tous, les activités du laboratoire et en particulier les activités de production.
- La mise en œuvre de mesures visant à protéger l'activité du laboratoire d'une baisse sensible d'activité et à protéger les emplois des salariés. Il s'agit d'adapter temporairement le fonctionnement du laboratoire avec des mesures ciblées et prioritaires d'arbitrage et de réduction des frais de fonctionnement pendant la durée de la crise.
- La préparation de la sortie de crise sanitaire afin de s'assurer que l'activité du laboratoire aura la capacité de redémarrer rapidement et pourra répondre aux besoins du marché lorsque la demande pour les médicaments aura repris normalement. A ce titre, depuis le 11 mai 2020, Vetoquinol a commencé à mettre en œuvre la reprise d'activité pour l'ensemble de ses salariés. En France, cette reprise s'effectue de manière progressive dans le respect des directives de sécurité sanitaire s'articulant autour de la protection des salariés et de la distanciation en visant un retour effectif de l'ensemble des salariés au travail le 2 juin.

- Vetoquinol, bénéficiant d'une situation de trésorerie saine à date n'a pas sollicité de prêt garanti par l'état (PGE) ; Vetoquinol n'a pas non plus sollicité de report de paiement d'échéances fiscales et sociales. Dans le cadre de la baisse d'activité engendrée par le Covid-19, Vetoquinol bénéficie de mesures d'accompagnement et d'indemnisation d'activité à temps partiel dans quelques pays et notamment en France.

Par ailleurs, le laboratoire Vetoquinol continue de préparer activement l'intégration* au 2^e semestre 2020 des familles de produits Drontal® et Profender®.

Prochaine publication : CA et résultats semestriels, le 30 juillet 2020 après fermeture de la Bourse.

À propos de Vetoquinol

Vetoquinol est un acteur international de référence de la santé animale, présent en Europe, aux Amériques et en Asie/Pacifique. Indépendant et « pure player », Vetoquinol innove, développe et commercialise des médicaments vétérinaires et des produits non médicamenteux destinés aux animaux de rente (bovins, porcs) et aux animaux de compagnie (chiens, chats).

Depuis sa création en 1933, Vetoquinol conjugue innovation et diversification géographique. Le renforcement du portefeuille-produits et les acquisitions réalisées sur des territoires à fort potentiel assurent une croissance hybride au Groupe. Au 31 décembre 2019, Vetoquinol emploie 2 372 personnes.

Vetoquinol est coté sur Euronext Paris depuis 2006 (code mnémorique : VETO).

Pour mieux connaître le Groupe : www.vetoquinol.com.

Pour toute information, contacter :

VETOQUINOL

Relations investisseurs

Fanny Toillon

Tél. : 03 84 62 59 88

relations.investisseurs@vetoquinol.com

KEIMA COMMUNICATION

Relations investisseurs & Relations presse

Emmanuel Dovergne

Tél. : 01 56 43 44 63

emmanuel.dovergne@keima.fr

** Sous réserve de l'approbation de l'opération par les autorités compétentes et la levée des clauses suspensives habituelles.*